

# Approches de la négation

JESÚS F. VÁZQUEZ MOLINA

Universidad de Extremadura

Le but de cet article est d'examiner le problème de la négation sous diverses perspectives afin de montrer leur complémentarité dans la compréhension du fonctionnement de cet élément linguistique.

Il m'a semblé intéressant de commencer par le rôle de la négation dans les langages formels. On pourrait objecter que la linguistique et la logique sont deux disciplines différentes: tandis que la première est une science empirique, la logique se consacre à montrer la validité formelle d'un raisonnement. D'autre part, il est évident, surtout au XXème siècle, qu'il y a eu des efforts pour faire de la linguistique une discipline "logique", ce qui ne veut pas dire pour autant que le linguiste ne doive pas se servir de l'instrument logique. Il faudrait dire que, même si leurs objectifs sont radicalement différents, les deux ont bénéficié de leur contact mutuel. La logique a défini des langages formels, qui incorporent des propriétés auparavant exclues de l'analyse, où elle a permis de développer des approches sur la "logique naturelle"<sup>1</sup>. De son côté, l'emploi des langages formels en linguistique a donné lieu à des changements dans la conception du langage: sémantique formelle, traitement du langage naturel, etc. pour ne pas parler des cas où la relation entre logique et linguistique est spécialement étroite comme c'est le cas dans la théorie du gouvernement et du liage de Chomsky.

## 1. L'APPROCHE LOGIQUE DE LA NÉGATION

La logique formelle s'occupe de la négation comme une partie des cinq connectifs logiques traditionnels: conjonction, disjonction, implication, équivalence et négation, les-

1. Parmi ces derniers, il faut citer Nef (1989) et surtout les ouvrages de J. B. Grize, par exemple Grize (1990).

quels ont, en logique, leur signification définie et fixe qui ne coïncide que partiellement avec leur usage dans le langage ordinaire. D'ailleurs, même si elle apparaît dans ce groupe, les logiciens considèrent que l'opération de négation a une spécificité importante, car sa fonction n'est pas d'unir deux énoncés différents —donc, de les connecter— mais d'opérer sur un seul énoncé. C'est pourquoi dans les dictionnaires spécialisés, on insiste plutôt sur son caractère opératif: "opérateur qui transforme toute proposition affirmative  $p$  en une proposition dite négative de la forme *non p*" (BANNOUR 1995: 115). Par conséquent, son effet est celui d'inverser la valeur de vérité de la proposition de départ.

La négation est, en plus, une fonction véritative monadique (elle s'applique à un seul argument), tandis que la conjonction et la disjonction sont diadiques ou binaires. Cet aspect est en rapport avec le statut de la négation en logique, celui d'opérateur au lieu de connecteur. On peut donc aussi la définir en tant que fonction véritative: "La negación se usa en lógica para formar un enunciado compuesto cuyo valor de verdad es el contrario de el del enunciado simple sobre el que opera". (ALWOOD, ANDERSON, DAHL 1981: 42).

Un autre aspect étudié est celui de la portée, un concept qui caractérise les opérateurs logiques et qui désigne les parties d'une expression qui sont affectées par l'opérateur. Par convention, si le signe de négation n'est pas suivi d'une parenthèse, sa portée est la moindre possible. Cette différence, très exploitée par la grammaire, est importante pour expliquer la différence entre "Jean ne connaît pas tous les poèmes" et "Jean ne connaît aucun poème". Dans le premier énoncé, la négation précède le quantificateur universel et la négation affecte toute la phrase, dans le second, la négation n'affecte que le syntagme nominal. Les énoncés affirmatifs, et inverses, correspondants seraient: "Jean connaît tous les poèmes" et "Jean connaît quelque poème".

Aristote est le premier qui met en évidence le rôle de la négation, en accordant une quantité au sujet de la proposition pris ainsi dans son extension universelle ou particulière. En distinguant qualité (affirmation et négation) et quantité (universelle et particulière), Aristote fournit les matériaux de ce que les Scolastiques appelleront le "carré logique". À l'aide de ce carré, ils ont précisé particulièrement les rapports de contrariété et de contradiction: soit par exemple la proposition A: *Tout homme est mortel* et la proposition E: *Nul homme n'est mortel*; ces propositions sont dites "contraires". (Quantité universelle, mais qualité affirmative ou négative). Soit maintenant une autre proposition O: *Quelques hommes ne sont pas mortels* (particulière et négative), laquelle entretient un rapport de contradiction avec A<sup>2</sup>. Dans le système déductif, la négation joue aussi un rôle avec la règle d'introduction de la négation, laquelle affirme que si on peut montrer qu'une proposition mène à une contradiction, on peut inférer la négation de cette proposition. Ce raisonnement est plus connu comme "modus tollens" et on peut l'expliciter en disant que si  $p$  implique  $q$ , et  $q$  est faux, alors  $p$  aussi est faux; il s'agit d'une formule très utilisée dans la structure du raisonnement<sup>3</sup>.

2. Cette explication est tirée de Fontaine (1973: 75).

3. Dans l'orbite de la *logique naturelle*, certains auteurs ont parlé des opérations de pensée dénonçant la contradiction dans le discours quotidien (GRIZE, PIERAUT, LE BONNIEC 1983).

Dans la logique de la conversation, les logiciens font intervenir des présuppositions et des implicatures. Dans la présupposition sémantique, la négation joue un rôle important, car sa présence ne doit pas annuler la présupposition établie. Dans "Tous les enfants de Jean dorment", on présuppose que Jean a des enfants, énoncé qui demeure une fois que la proposition de départ est niée. J'adopte ici la définition de présupposition donnée par le logicien Strawson, selon laquelle il s'agit d'un énoncé qui est la condition nécessaire pour la vérité ou la fausseté d'un autre énoncé. Donc, on dirait que A présuppose B, si A implique B et non A implique aussi B. Paradoxalement, la négation peut aussi annuler une présupposition, en ajoutant à la phrase en question la négation explicite de cette présupposition. Par exemple, dans "Le maire n'est pas allé cette année à l'exposition, parce que cette année il n'y a pas eu d'exposition". On remarque que la phrase complexe ne présuppose pas qu'il y a eu une exposition, au contraire de la phrase simple. Ceci mène à distinguer entre négation interne, qui ne nie pas les présuppositions sémantiques, et externe, qui les élimine.

A cet égard, il faut dire que les logiciens reconnaissent que la négation logique n'est pas l'équivalent des expressions de négation dans la langue naturelle. Les règles du système déductif peuvent être un instrument utile pour analyser le raisonnement réalisé dans le langage ordinaire, mais il est nécessaire de tenir compte de l'information de base, c'est-à-dire des connaissances partagées par l'émetteur et le récepteur. En somme, laissant de côté les essais de formaliser le langage, entrepris par certains logiciens et sémanticiens, le problème de la négation en langue reste beaucoup plus complexe que celui posé dans la logique formelle. Néanmoins, certains concepts utilisés passeront plus tard à l'étude linguistique de la négation, comme ceux d'opérateur, portée de la négation, négation interne/externe et la notion même de présupposition, utilisée habituellement en pragmatique<sup>4</sup>.

## 2. LA NÉGATION DANS LA LANGUE: SYNTAXE ET SÉMANTIQUE

Disons d'abord que l'analyse linguistique de la négation diffère selon la langue à laquelle on se réfère. De toute façon, en français comme en espagnol, l'approche syntaxique sera centrée sur une double perspective: les unités marquant la négation et les phrases considérées négatives.

La première perspective est aussi la plus traditionnelle. Dans toute la tradition grammaticale, on situe les particules négatives dans la rubrique *adverbes* en signalant leur rôle spécifique. Mis à part les anciennes grammaires, et pour ne citer que quelques exemples, c'est le cas de Baylon et Fabre (1978) et de K. Togeby (1984), qui fait une analyse exhaustive des adverbes de négation ou Wagner et Pinchon qui les placent

4. La notion d'opérateur a été employé par la syntaxe, pour voir son incidence en sémantique, consulter Ducrot (1983); la négation externe peut recouvrir, dans une certaine mesure, celle appelée métalinguistique. Et pour l'usage de la présupposition en langue, voir aussi Ducrot (1969).

parmi les adverbes dits de première classe, du fait qu'ils affectent le contenu même du terme ou groupe déterminé, portant concrètement sur son existence. Quelque chose de semblable arrive chez Georges Gougenheim (1963), qui leur consacre un chapitre intitulé *Les morphèmes négatifs*. Chevalier et alii (1964) pensent que la phrase négative ne se différencie de la phrase affirmative que par la présence de particules négatives et ils renvoient au chapitre où ils s'en occupent. Au contraire, Wartburg et Zumthor (1973) parlent de la *nature de la phrase négative* et ils constatent même la présence d'une "modalité négative" (Id., p.43). Grevisse et Goose (1986), après avoir signalé que certains grammairiens distinguent, selon la forme de la phrase, la phrase affirmative ou positive et la phrase négative, considèrent que cette distinction concerne plutôt le verbe et ont fini par étudier la négation dans le chapitre de l'adverbe.

En espagnol, la dernière grammaire publiée par l'Académie, dont le responsable est le professeur Alarcos, ne considère pas que la négation soit une modalité phrastique et cite brièvement, dans la partie consacrée aux adverbes, le cas de *no y otros adverbios negativos* (ALARCOS 1994:181). Martinet (1979) avait fait de même, mais sans en faire une classe particulière. Cependant, peut-être à cause de la moins grande complexité morphologique de la négation espagnole, les linguistes s'en occupent surtout dans la classification des phrases simples. Ainsi, Gili Gaya (1970) parle des *oraciones afirmativas y negativas* comme types de phrase simple. Plus récemment, Moreno Cabrera, dans le cadre d'une syntaxe générale, considère la négation comme étant un opérateur syntaxique et croit que les phrases négatives, interrogatives et impératives sont des types de phrase simple<sup>5</sup>.

Guillaume (1982) intègre dans sa description la morphologie et la sémantique quand il affirme que la négation est un mécanisme bi-tensif, qui fait se succéder une tension de négativation du positif, signifiée par le discordantiel *ne*, et une tension de positivation du négatif, signifiée par les forclusifs. Le mot *ne* est le symbole du mouvement négatif qui se complète par la particule forclusive *pas*; les usages de *ne* seul, ainsi que la négation explétive, seraient des exemples d'incomplétude de ce procès qui va de l'existant à l'inexistant. Cette analyse, comme d'autres établies par la psychomécanique, a servi de base à d'autres études *intégrales* de la négation, qui se sont déroulées plus tard.

Un ouvrage intéressant est celui de Tesnière (1959), qui consacre un chapitre important à l'interrogation et à la négation, avec un souci de cohérence et d'exhaustivité. Pour lui, toute négation procède d'une affirmation et se distingue par le marquant qui la caractérise, qui diffère selon le type de négation que l'on envisage. Il distingue ainsi la négation nucléaire et la négation connexionnelle. La première porte sur un *nucléus*. Par exemple, dans la phrase *Personne n'est venu*, où l'adverbe est un mot général négatif, qui substitue l'actant de la phrase. *Rien, jamais, aucun*, etc. font partie de ces éléments qui expriment le degré zéro de l'actant. La deuxième, par contre,

5. Bien qu'elles constituent, de toute façon, un type particulier des déclaratives (MORENO CABRERA 1991: 585).

intéresse toute la phrase : les noyaux restent inaltérables et on nie la connexion. Par exemple, dans *Alfred n'est pas venu*, où le marquant est ici un mot vide (ne...pas). Il se sert aussi de la célèbre distinction de Damourette et Pichon entre discordantiel et forclusif qui suppose l'existence de deux fonctions différenciées, dans une ligne proche du guillaumisme.

La grammaire générative s'occupe de ce sujet à plusieurs reprises toujours en rapport avec la notion de transformation. Comme les interrogatives, les phrases négatives sont le résultat d'une transformation dite facultative, générée par le constituant Neg. Celui-ci opère depuis la structure profonde pour aboutir à une structure de surface, possédant en français les termes *ne* et *pas* (DUBOIS ET DUBOIS CHARLIER (1970) constatent que sur ce constituant agit une règle de réécriture, qui signale qu'il est à la fois formé par deux constituants obligatoires: le symbole Ne (réécrit ne) et un adverbe négatif, tel que *pas*, *point*, *jamais*, etc. On distingue aussi, à la suite de Klima, négation de phrase et négation de constituant, en fonction de la présence dans la structure profonde du constituant *neg*, qui ne s'attache pas aux mêmes parties de l'arbre dans chacun des cas<sup>6</sup>.

A partir des années 70, on commence à poser l'existence de plusieurs types de négation. Ducrot (1973) distingue, à côté de la négation descriptive : *Il ne neige pas*, une autre appelée polémique, employée pour s'opposer à une énonciation antérieure, implicite ou explicite: *Luc ne t'aime pas*. Toutes les deux conservent les présupposés de l'énoncé nié. Au contraire, dans le cas de *Luc ne se méfie pas de toi, il te déteste*, l'énoncé conteste les mots mêmes d'une énonciation antérieure, il s'agit de la négation métalinguistique<sup>7</sup>.

Robert Martin (1987), depuis une perspective sémantico-logique, décrit la négation à partir de sa théorie des univers de croyance. A ce propos, il souligne que toute phrase négative ne trouve de justification que par référence à un univers de croyance où aurait pris place son homologue non négative. On en vient alors à l'idée, assez répandue actuellement, que toute phrase négative est dans la subséquence de la non négative correspondante. Un nouveau concept, soutenu par plusieurs linguistes, apparaît également, selon lequel il existe au moins] deux types de négation: une, descriptive et purement informative et une autre, réfutatoire, impliquant une attitude de dénégation du locuteur face au propos d'un autre locuteur. Martin pense aussi à y intégrer le problème du *ne* explétif en français, à partir de l'idée de discordance formulée par Damourette et Pichon (1940).

Gaetone constitue la première grande étude portant sur la négation en français. Son objectif est la description du fonctionnement de la négation en français où, d'après lui, il n'existe pas d'opposition binaire entre un terme négatif et un autre positif, mais une série de termes différents avec des caractéristiques communes, groupés

6. En français cette distinction est examinée par Attal (1971).

7. Pour une critique de cette distinction, consulter Muller (1991) et surtout Forest (1992).

sous la rubrique *négation*. Son travail porte donc sur les termes proprement négatifs et aussi sur des expressions de toutes sortes, qui apparaissent en contextes négatifs et qu'il nomme *satellites*. D'ailleurs, sa critique se dirige particulièrement contre la distinction très répandue entre discordantiel et forclusif, en signalant qu'elle "n'explique pas les nombreux cas d'omission du *ne* et aboutit parfois à des interprétations subtiles et peu convaincantes de certains cas d'emploi" (GAATONE 1971: 9).

Dans le cadre de l'espagnol, mais avec une vocation générale, on doit citer le travail de Bosque (1980), inscrit dans la ligne de la grammaire générative et qui comblait une lacune existante dans les études sur ce sujet en Espagne. Du point de vue méthodologique, il complète cette approche par l'apport de la pragmatique —surtout en ce qui concerne les présuppositions et les implicatures— qu'il utilise pourtant avec précaution, comme complément extralinguistique des observations au niveau purement linguistique. Quant à son étude, il faut remarquer l'analyse qu'il fait de la polarité négative, et concrètement des TPN (*termes à polarité négative*), des éléments dont la parution est conditionnée à la présence d'une négation<sup>8</sup>. En relation directe avec ces termes, il cite les *activateurs négatifs* (AANN) c'est-à-dire, toutes les unités qui déclenchent la parution d'un élément de négation. Il peut s'agir de certains verbes (doute, opposition...), des prépositions ou conjonctions (antes de, sin...), des quantificateurs (*poco, raramente...*) ou des phrases comparatives.

À une date plus récente, on trouve l'ouvrage de Claude Muller qui se veut une étude générale sur la négation en français. Face à la plupart des travaux, centrés sur le rôle de la négation en syntaxe, Muller insiste sur le fait qu'elle est aussi sémantique, logique, pragmatique. Ceci lui permet de tracer une vision globale de cet élément et constitue une vue d'ensemble très importante. La négation est un connecteur un peu particulier qui, combiné avec une unité sémantique quelconque, donnera un sens global, opposé ou complémentaire. D'ailleurs, il insiste sur l'idée qu'elle présuppose la conscience d'un énoncé positif sur lequel elle porte. Il s'occupe aussi de ses types: négation rejet et négation descriptive; mais cette distinction admise, il souligne qu'il y a une valeur de base, celle de marque de rejet d'un énoncé réel ou présupposé, et des valeurs d'emploi distinctes. Il consacre tout un chapitre à la négation explétive, l'analysant comme une *association négative inverse* et signalant un moyen de la reconnaître: "Si P est l'énoncé négatif, et si P' est l'énoncé positif formé en supprimant la négation en P, P' peut être employé dans le sens de P, y compris dans le niveau de langue où *ne* (négatif) est requis". (MULLER 1991: 359, 360).

Finalement, je retiendrai le travail de R. Forest (1993), qui présente le vaste objectif d'analyser le rôle des négations dans les langues naturelles. Il essaie de répondre aux questions: *comment nie-t-on dans les langues et pourquoi est-ce ainsi?* Il essaie de fonder une typologie linguistique selon leurs diversités et leurs constantes. En se basant sur la théorie de Claude Hagège, il aborde cette analyse à partir d'un triple point de vue: morphosyntaxique, sémantique et énonciatif. Cette perspective

8. A ce propos, Fauconnier (1977) souligne que la polarité syntaxique n'est qu'un cas spécial de la polarité sémantique.

intégratrice, ainsi que son caractère général (il ne se limite pas à une langue concrète), font de cette oeuvre une référence importante. Outre l'analyse du fonctionnement de la négation dans les langues et l'établissement de ses différents procédés, il faut remarquer la notion d'empathie<sup>9</sup>, d'une spéciale application dans le cas de la négation *explétive*.

Avec ce bref aperçu, on a vu évoluer en quelques années les travaux portant sur la négation linguistique. De l'oubli des grammairiens traditionnels, très bien qualifié par H. Paricio comme "la historia de una ausencia" (1985: 64), aux livres qui y sont consacrés, essayant des approches *totalisatrices*.

D'un point de vue syntaxique, il n'y a pas d'accord généralisé sur la place que la négation doit occuper: s'il s'agit d'une modalité phrastique, au même titre que l'interrogation et l'injonction, ou si elle constitue une simple variante de la modalité assertive, ce qui semble être l'opinion la plus répandue. De nombreux grammairiens ne parlent même pas de cette question et situent les éléments négatifs dans les adverbes. En tout cas, les uns et les autres restent à un niveau purement classificatoire. C'est au moment où on intègre le côté sémantique que l'on commence à donner des explications intéressantes du mécanisme de la négation: quelques approches génératives —renonçant déjà à l'idée d'en faire un constituant facultatif—, l'analyse de Guillaume, et d'autres plus récentes qui voient que la négation a des répercussions dans tous les aspects de la langue.

Un exemple de l'intérêt que montrent les linguistes pour cette notion est la caractérisation du *ne* explétif: un problème qui est passé de l'indifférence ou du mépris à diverses tentatives d'analyse, même si cet élément nécessite encore une étude exhaustive.

De toute façon, l'introduction d'un composant sémantique (et pragmatique) dans les travaux sur la négation a contribué essentiellement à une meilleure compréhension d'un mécanisme qui fonctionne à plusieurs niveaux.

### 3. VALEURS PRAGMATIQUES DE LA NÉGATION<sup>10</sup>

C'est surtout à partir des années 80 que l'essor de la pragmatique linguistique et le développement de certaines écoles linguistiques dites de l'*énonciation* ont multiplié les ouvrages inscrits dans cette ligne. La négation n'a pas échappé à cette nouvelle

9. "Adoption par l'énonceur du point de vue d'un être qui est lui-même, en fait ou virtuellement, participant du procès ou de l'interlocution" (FOREST 1992: 143).

10. Je ne serais pas d'accord avec le titre donné à cette section, car je ne pense pas qu'il existe dans la langue une division nette entre le contenu (sémantique) et la force illocutoire (pragmatique). Je me rallie donc aux positions des linguistes comme O. Ducrot, dont ici même on a exposé la position, mais il fallait mettre à part les recherches linguistiques qui se veulent nettement *pragmatiques*.

perspective d'analyse et je citerai à ce propos les travaux les plus représentatifs. Cependant, on a déjà mentionné ceux qui ont inclus l'approche pragmatique dans leurs travaux —Muller ou Forest, parmi d'autres— ou ceux qui, comme Ducrot, considèrent qu'elle doit être liée à la sémantique, et qui postulent une *sémantico-pragmatique* ou une *pragmatique intégrée*.

Se référant justement à l'opposition établie par Ducrot entre négation descriptive et polémique, et surtout à cette reformulation de Ducrot lui-même subordonnant en quelque sorte la première à la seconde, Berrendonner signale d'abord la possibilité de construire une entité unique de négation, puis de voir que les deux sont des effets de sens dépendant du contexte et concrètement du verbe introducteur. De cette façon, un énoncé tel que *Pierre n'est pas venu* serait ambigu et il aurait une signification polémique ou descriptive, respectivement, selon qu'il est paraphrasé par *Je prétends que Pierre n'est pas venu* ou par *J'affirme que P. n'est pas venu*, toujours en vue d'une plus grande généralité de l'analyse linguistique. (BERRENDONNER 1981: 54-58).

Moeschler, dans son oeuvre *Dire et contredire* (1982) a comme objectif principal la description de l'acte de langage de réfutation, relevant théoriquement des études pragmatiques faites sur les actes de langage, et des études sur le discours et la conversation. Il s'attache donc à une triple approche: "typologique (à quel type de langage appartient la réfutation et quelles sont ses conditions d'emploi), linguistique (quelle relation existe-t-il entre la marque linguistique de négation et l'acte de réfutation?) et séquentielle (quelles sont la place et la fonction de la réfutation dans la conversation?)". Deux chapitres sont consacrés au rapport entre négation linguistique et acte de réfutation. D'abord, on a affaire à l'opérateur de négation en distinguant les différents types de relations qu'elle instaure (contradiction et contrariété), ainsi que ses propriétés syntaxiques (négation le de phrase / de constituant), sémantiques (nég. interne / externe), ou pragmatiques (nég. descriptive / polémique)<sup>11</sup>. Puis la place est laissée à l'examen de l'acte illocutoire de réfutation, situant la négation parmi les marqueurs d'actes de langage.

Situé dans le même cadre et partant des postulats théoriques de Moeschler, Callebaut (1991) fait une étude pragmatique sur la négation en français en utilisant un corpus de données tirées surtout du Français Fondamental et du Corpus d'Orléans. Il accepte en principe la distinction de Ducrot entre descriptif et polémique, mais il préfère parler, à partir d'une analyse discursive, de négation antithétique (polémique) et non antithétique (normalement descriptive). Cette dernière distinction interviendrait sur le plan de la fonction, tandis que la première resterait valable pour le plan du sens. Il s'agit en réalité de deux actes: dans le premier le locuteur s'oppose à un jugement réel ou virtuel, et dans le deuxième le locuteur affirme un contenu négatif. Les deux plans coïncident dans le cas des actes antithétiques —qui répondent à une *structure* polémique—, mais il n'arrive pas la même chose dans le cas des actes non antithétiques, qui ne sont pas nécessairement descriptifs. Ceci est justifié par le fait qu'il n'ac-

11. A ce propos, il accepte en général la position théorique de Ducrot, mais il s'intéresse fondamentalement à la négation polémique, étant donné le type d'approche choisie.



cepte pas l'étude des énoncés sans contexte et que dans l'échange conversationnel, toute négation est de nature polémique.

L'intérêt de ces travaux est sans doute d'avoir complété l'étude de la négation en y ajoutant son fonctionnement dans la structure de la conversation et sa considération comme un acte de langage qui joue un rôle discursif important. D'autres auteurs, comme on verra par la suite, ont intégré les données pragmatiques dans des conceptions plutôt psychologiques.

#### 4. LE RÔLE DE LA NÉGATION EN PSYCHOLINGUISTIQUE

Avant de rentrer dans le sujet de cette section, j'examinerai brièvement le rôle de cette discipline et son rapport avec la linguistique proprement dite.

Sa naissance est encore récente, elle apparaît au début des années cinquante aux Etats-Unis, parce qu'au contraire de l'Europe où la méthode structurale s'est appliquée à un grand nombre de domaines, la linguistique s'y est développée dans une relation étroite avec d'autres sciences dont la psychologie; on pourrait, à ce propos, se rapporter déjà au début du siècle, pour observer l'étroite relation du distributionalisme de Bloomfield avec le behaviorisme. La grammaire générative, quant à elle, a été très ouverte à la psychologie, comme le montre l'intérêt que Chomsky a porté à l'acquisition du langage par l'enfant. Il faut attendre des dates plus récentes pour que les linguistes européens s'intéressent aussi aux problèmes posés par la psycholinguistique, notamment le développement de la pragmatique linguistique et des théories énonciatives, centrées sur le sujet parlant. C'est justement du sujet qu'il s'agit, et de toutes les circonstances qui l'influencent dans la production des énoncés, comme on peut le voir dans la définition suivante:

"La psycholinguistique traite directement des processus d'encodage et de décodage dans la mesure où ils associent les états des messages aux états des personnes qui communiquent"

Osgood et Sebeok (1965): *Psicolinguistics*<sup>12</sup>

La première oeuvre que nous avons retenue montre l'union, exposée précédemment, entre linguistique générative et psychologie et elle date justement de 1965. Il s'agit d'un article sur la transformation négative qui a deux parties nettement différenciées: la première, où sont exposés les principes fondamentaux de la négation dans la structure grammaticale et dans le système lexical et qui, donc, intéresse seulement

12. Cité par SLAMA-CAZACU (1972: 123).

la syntaxe; la deuxième, celle qui nous intéresse ici, qui consiste en une série d'épreuves *psycho-linguistiques* (c'est moi qui souligne) sur la transformation négative lexicale. Un groupe de sujets normaux a été choisi, ainsi que plusieurs groupes de malades présentant des perturbations de toutes sortes, et il s'agissait de voir comment ces sujets répondent aux épreuves portant surtout sur des contraires. Les résultats obtenus ont montré que l'organisation lexicale fondamentale offre une résistance considérable aux perturbations qui atteignent le langage: "Il faut que les structures profondes soient atteintes (...) pour que la corrélation négative dans le lexique se présente perturbée dans les épreuves psycho-linguistiques" (DUBOIS, IRIGARAY, MARCIE (1965: 32).

Une expérience semblable est celle effectuée par Irigaray (1967), appliquée cette fois exclusivement au langage des schizophrènes. Il s'agissait encore de la transformation négative au niveau de la phrase (transformer une phrase affirmative en une négative au moyen des morphèmes *ne* et *pas*) et au niveau du lexique (avec des épreuves des contraires). La conclusion porte à un premier niveau sur leur aptitude même à réaliser une transformation négative, mais dans un deuxième moment mène à une réflexion très intéressante sur le problème de la génération de la négation. A ce propos, on peut penser à trois stades de parution de la négation dans le sujet, qui sont radicalement différents et où la transformation négative —donc, le niveau purement grammatical— n'est que le dernier. Dans le premier, le oui et le non sont implicites et signifient l'inclusion ou exclusion du monde, dans le deuxième, ils sont déjà exprimés dans l'énoncé et marquent l'acceptation ou le refus du monde de la part du locuteur. Le troisième représente celui du retournement du sujet lui-même en son contraire.

On remarque donc que ces types d'expérience situent la psycholinguistique comme une science auxiliaire qui met en pratique des théorisations linguistiques, aidant à prouver des déductions normalement établies par la grammaire générative et montrant aussi l'importance du sujet parlant pour certains linguistes de cette époque, ce qui constitue un prélude des études plus proprement énonciatives où le sujet sera le centre d'étude.

Le caractère pratique de ce genre d'études est manifesté dans la plupart des oeuvres inscrites dans cette ligne. Un classique est l'étude de la négation dans le langage des enfants faite par Antinucci et Volterra (1975). Leur objectif est de fournir une description des phrases négatives et de leur développement dans la première année de l'enfant. Ils pensent qu'on doit aborder la négation d'un double point de vue: sémantique (signification de la négation) et pragmatique (contextes linguistique et extralinguistique dans lesquels elle apparaît). Mais les deux ne sont pas examinés avec la même importance: "Il fattore che appare cruciale da un punto de vista evolutivo è (...) quello pragmatico, mentre quello semantico è decisamente secondario" (ANTINUCCI et VOLTERRA 1975: 232). J'ajouterai que ce privilège du pragmatique est effectué à un moment où il n'y pas eu d'études vraiment pragmatiques sur la négation et ces chercheurs observent avec raison qu'on insiste trop à l'époque sur la parfaite symétrie entre les phrases négatives et affirmatives, une analyse qui reste au niveau purement formel. D'ailleurs, ils insistent sur le caractère essentiel de la négation, qui est le refus: "L'essenza della negazione consiste dunque nel rifiuto di una (implicita o

esplicita) correspondente frase positiva". (Id.: 235). Ils soutiennent également que ce refus, et la négation elle-même, appartient à la structure performative des phrases.

Après avoir construit le cadre théorique, rigoureusement pragmatique, ils analysent des interventions d'enfants, à l'aide de la notion de présupposition et de performatif. Ils observent les différences entre l'usage de la négation chez l'adulte, plus lié à une norme, et celui de l'enfant, lié plutôt à une expression linguistique immédiatement précédente ou à un fait situationnel.

Bacri (1976) se situe dans une perspective plus théorique et considère la négation comme un "problème d'énonciation", prétendant dépasser ainsi une analyse logique, où elle est définie par rapport au faux; et générative, définie à partir des transformations. Elle confronte en particulier ces théories syntaxiques avec la perspective de la théorie de l'énonciation de Culioli, cherchant à étudier la relation des opérateurs de négation avec les opérateurs de prédication et d'énonciation. Sa conclusion est que la négation n'est pas un opérateur unique, mais une classe d'opérateurs intervenant lors des opérations d'assertion.

En tout cas, l'union la plus intéressante entre théories pragmatiques et psycholinguistiques est celle effectuée par J. Caron. Il constate que la fonction de la négation semble être celle "de signaler une inversion de sens, de corriger une *préconception* antérieure" (CARON 1983: 188); cette idée est montrée par le fait que les sujets comprennent plus vite une phrase négative si elle inverse le sens de la précédente que si elle le conserve: après une phrase comme *x dépasse y*, l'énoncé *x ne dépasse pas y*, est plus rapidement compris que *y ne dépasse pas x*. Pourtant, dans les tâches expérimentales habituelles, les sujets, pour comprendre la négation, doivent rétablir l'affirmation qu'elle corrige, alors que l'usage courant du langage donne cette fonction au contexte. En concluant que "l'étude psycholinguistique de la négation commence à peine" (id.: 193), ce linguiste souligne quelques *suggestions* de travail intéressantes, en particulier portant sur la supposée unicité de l'opération de négation, ou sur la nécessité de ne pas la considérer isolément, mais comme une fonction essentiellement discursive, représentant une prise de position spécifique.

Il est d'ailleurs possible de mettre en rapport les expériences effectuées avec les aphasiques et les schizophrènes et aussi celles faites avec les enfants. C'est ce que fait Juncos (1993) pour arriver à une typologie des négatives selon le degré de difficulté perçu par le sujet et la vitesse de son apprentissage. Il fait d'abord un parcours à travers les études psycholinguistiques faites —de préférence dans le monde anglophone— entre les années 50 et 70, dans lesquelles on remarque les expériences portant sur les temps de réaction qui sont supérieurs dans les cas de négatives vraies, puisqu'elles supposent la négation d'une fausseté. Il établit, à partir de l'observation du langage enfantin, quatre types de négation: "1) *No quiero que me quites algo*; 2) *No quiero hacer lo que tú quieres que haga*; 3) *No quiero que hagas lo que estás haciendo o vas a hacer*; 4) *No quiero que creas p*". (JUNCOS RABADÁN 1993: 375). Il représente aussi les degrés de difficulté, à partir d'un principe évolutif où la dernière à être comprise est la quatrième, qui est aussi la plus difficile pour les malades mentaux. Finalement, il faut signaler les quatre éléments dont il faut tenir compte pour établir une

analyse qui, partant de l'approche pragma-sémantique, arrive à ce qu'il appelle *analyse fonctionnelle*: a) l'acte de refus, ou acte "de vontade negativa", b) la présupposition, c) les conséquences de l'acte sur le milieu et sur le fait même de communication et d) l'expression de différents états émotionnels (Id: 376).

En conclusion, j'ai voulu établir un inventaire des principales perspectives sur la négation, depuis la logique, qui considère la négation comme un opérateur transformant la séquence affirmative et qui est à la base de nombreuses études syntaxiques, jusqu'à l'approche psycholinguistique, où on vient de voir qu'elle a été étudiée dans les rapports qu'elle entretient avec l'évolution de l'enfant et les troubles du langage. Il s'agit dans ce dernier cas d'analyses toujours accompagnées de repères théoriques, attribuées depuis quelques années aux théories énonciatives et pragmatiques.

Il est d'ailleurs évident qu'il n'est pas possible d'examiner tous les travaux portant sur la négation, mais j'ai choisi ceux qui m'ont semblé être les plus représentatifs. On pourra objecter sans doute que certaines recherches méritaient un espace plus grand et il est vrai que beaucoup d'entre elles exigeraient une analyse minutieuse pour commenter les aspects les plus remarquables; je pense cependant que ce n'était pas le moment de le faire et mon but a été de voir en quoi ces recherches ont fait avancer les études sur la négation. On a pu ainsi constater, à une époque récente, l'abondance de monographies qui lui sont exclusivement consacrées, ce qui témoigne de l'intérêt des chercheurs pour un sujet peu traité auparavant.

Parmi les théories exposées, il y en a qui ont eu plus de répercussion que d'autres, mais j'ai essayé de relever les aspects qui ont semblé être les plus représentatifs et les plus intéressants pour l'évolution des recherches sur ce sujet. Apparemment, on pourrait constater une grande variété d'explications pour le fonctionnement et la valeur de la négation; mais elles ne sont que le résultat des différentes conceptions de la langue —ou *approches*, comme l'indique le titre de cet article— que la linguistique peut offrir en réponse aux problèmes posés. En particulier, on vient de voir que les linguistes se sont servi, depuis une date récente, des apports de la pragmatique. Certains ouvrages cités se disent même exclusivement pragmatiques et discursifs, et cela a permis d'analyser la question sous un angle nouveau et intéressant; d'ailleurs la psycholinguistique l'a aussi prise comme support théorique comme le montrent les dernières publications citées et cette approche s'est avérée essentielle pour l'étude de sa répercussion dans l'évolution langagière des enfants, par exemple.

On peut donc établir une réflexion sur la nature même de l'opération négative, qui doit intégrer tous ces apports, mais qui ne peuvent pas être exclusifs si on veut déterminer son origine. Je suis de l'avis qu'il y a un niveau purement superficiel d'observation des faits linguistiques et qui est situé dans la syntaxe; ce niveau nous renseigne sur la classe et la fonction des éléments présents dans le mécanisme négatif, mais il ne peut pas nous fournir une explication sur son fonctionnement. C'est dans la sémantique et dès son niveau le plus profond, le niveau lexical, qu'on peut appréhender la nature de la négation. Sans oublier pour autant que la négation est inscrite dans la phrase et intervient dans l'élaboration discursive, comme cela a été très bien montré (Moeschler, Callebaut, etc.). Au contraire, je pense que ses "valeurs", loin d'y être

surajoutées, sont profondément inscrites dans la structuration sémantique et qu'on ne peut pas concevoir le sens des énoncés sans y faire référence.

On reconnaîtra là la théorie de Anscombe et Ducrot, de laquelle je me rapproche ici. Un de ses concepts clés est la polyphonie<sup>13</sup>. Le sens d'un énoncé est composé d'un ensemble d'indications sur son énonciation qui ne sont pas la responsabilité exclusive du locuteur, l'énoncé se présentant comme l'expression simultanée de différents points de vue, appelés *énonciateurs*, responsables chacun d'un point de vue. Quoique l'énonciation soit une activité produite d'un unique sujet parlant, l'image donnée est celle d'un dialogue hiérarchisé. Voici donc la description polyphonique de la négation:

"Le locuteur d'un énoncé E négatif de phrase sous - jacente *non-p* met en scène deux énonciateurs e1 et e2; e1 accomplit l'acte d'assertion attaché à p, et e2, quant à lui, s'oppose à cet acte d'assertion de e1. Dans les cas usuels, L se distancie de e1 et s'identifie à e2." (ANSCOMBRE 1983:50).

Il est possible, dans cette perspective, d'analyser l'opérateur de négation — normalement *ne*, mais aussi *pas* à un niveau de langue familier— comme un inverseur de l'acte d'assertion, pas exactement dans le sens de la logique, mais à un niveau argumentatif. Cette analyse polyphonique de la négation présente d'ailleurs l'avantage de permettre d'expliquer tous les contextes où elle intervient, même le cas des négations *explétives*.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALWOOD, J.; ANDERSSON, L.-G.; DAHL, O. (1981): *Lógica para lingüistas*, Paraninfo, Madrid.
- ALARCOS LLORACH, E. (1994): *Gramática de la lengua española*, Espasa Calpe, Madrid.
- ANSCOMBRE, J.-Cl. (1983): "Pour autant, pourtant (et comment): à petites causes, grands effets", *Cahiers de linguistique française*, 5: 37-85.
- ANTINUCCI, F.; VOLTERRA, V. (1975): "Lo sviluppo della negazione nel linguaggio infantile: uno studio pragmatico", *Lingua e stile*, 10 (2): 231-260.
- ATTAL, P. (1971): "Négation de phrase et négation de constituant", *Langue Française*, 12: 98-111.
- BACRI, N. (1976): *Fonctionnement de la négation*, Mouton, Paris.
- BANNOUR, A. (1995): *Dictionnaire de logique pour linguistes*, Conseil International de la langue française, Paris.

13. Ce concept est exposé plus profondément chez Ducrot 1984 (171-233).

- BAYLON, Chr.; FABRE, P. (1978): *Grammaire systématique de la langue française*, Nathan, Paris.
- BERRENDONNER, A. (1981): *Eléments de pragmatique linguistique*, Minuit, Paris.
- BOSQUE, I. (1980): *Sobre la negación*, Cátedra, Madrid.
- CALLEBAUT, B. (1991): *La négation en français contemporain*, Verhandelingen van de koninklijke academie voor wetenschappen, letteren en shone kunsten van België, Bruxelles.
- CARON, J. (1983): *Les régulations du discours*, P.U.F., Paris.
- CHEVALIER, J.Cl.et al. (1964): *Grammaire du français contemporain*, Larousse, Paris.
- DUBOIS, J.; IRIGARAY, L.; MARCIE, P. (1965): "Transformation négative et organisation des classes lexicales", *Cahiers de lexicologie*, 2: 2-32.
- DUBOIS, J.; DUBOIS-CHARLIER, F. (1970): *Eléments de linguistique française: syntaxe*, Larousse, Paris.
- DUCROT, O. (1969): "Présupposés et sous-entendus", *Langue Française*, 4: 30-43.
- (1983): "Opérateurs argumentatifs et visée argumentative", *Cahiers de linguistique française*, 5: 7-36.
- (1984): *Le dire et le dit*, Minuit, Paris.
- FAUCONNIER, G (1977): "Polarité syntaxique et sémantique", *Linguisticae Investigationes*, I, 1, 1-38.
- FONTAINE, J. (1973): "Négation linguistique et négation logique", *Journal de Psychologie normale et pathologique*, 1-2: 57-78.
- FOREST, R. (1993): *Négations*, Klincksieck, Paris.
- GAATONE, D. (1971): *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Droz, Genève.
- GARRIDO MEDINA, J. (1988): *Lógica y lingüística*, Síntesis, Madrid.
- GILI GAYA, S. (1970): *Curso superior de sintaxis española*, 9.<sup>a</sup> edición, Bibliograf, Barcelona.
- GOUGENHEIM, G. (1963): *Système grammatical de la langue française*, D'Artrey, Paris.
- GREVISSE, M.; GOOSE, A. (1986): *Le bon usage*, 12ème. éd., Duculot, Paris - Gembloux.
- GRIZE, J.B. (1990): *Logique et langage*, Ophrys, Paris.
- GRIZE, J.B.; PIÉRAUT- Le BONNIEC, G. (1983): *La contradiction*, P.U.F., Paris.
- GUILLAUME, G. (1982): *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*. 1948-49. Série C, 2ème éd., Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- HERNÁNDEZ PARICIO, F. (1985): *Aspectos de la negación*, Universidad de León.

- JUNCOS RABADÁN, O. (1993): "A negación: Aspectos psicolingüísticos e neurolingüísticos", *Verba*, 20: 369-385.
- LIST, G. (1977): *Introducción a la psicolingüística*, Gredos, Madrid.
- MARTIN, R. (1987): *Langage et croyance*, Pierre Mardaga, Bruxelles.
- MARTINET, A. (1979): *Grammaire fonctionnelle du français*, Didier - Crédif, Paris.
- MOESCHLER, J. (1982): *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Peter Lang, Berne.
- MORENO CABRERA, J.C. (1991): *Curso Universitario de lingüística general I: Teoría de la gramática y sintaxis general*, Síntesis, Madrid.
- MULLER, Cl. (1991): *La négation en français*, Droz, Genève.
- NEF, F. (1989): *La Logique du langage naturel*, Hermès, Paris.
- SLAMA-CAZACU, T. (1972): *La psycholinguistique*, Klincksieck, Paris.
- TESNIÈRE, L. (1969): *Eléments de syntaxe structurale*, 2ème éd., Klincksieck, Paris.
- TOGEBY, K. (1984): *Grammaire française, vol. IV: Les mots invariables*, Akademisk Forlag, Copenhague.
- WARTBURG, W. von; ZUMTHOR, P. (1973 [1947]): *Précis de syntaxe du français contemporain*, 3ème. éd., A. Francke, Berne.